

Actualité :

Contexte général :

Les choix budgétaires opérés par le gouvernement restent dans la logique d'une politique d'austérité. L'inversion de la courbe du chômage reste un leurre et les effets du CICE sur l'emploi une illusion. Le premier ministre pour affirmer son autorité dénigre le dialogue social et se ridiculise sur le dossier fiscal. Le président de la République multiplie les interventions dans les médias, les déplacements et s'investit quasi exclusivement dans le dossier de la COP21. Cette stratégie de diversion ne suffit pas et la déroute du parti socialiste aux élections régionales est largement prévisible. Pendant ce temps, le Front National attend patiemment de recueillir les fruits de cette politique.

Fonction publique :

La consultation sur le PPCR a permis de remettre au-devant de la scène la question salariale des fonctionnaires. Mais cela a été encore une occasion pour le premier ministre d'un déni de démocratie en rejetant l'avis majoritaire des représentants des salariés.

Le texte soumis au CTM sur les régions académiques signe de fait la fusion des académies que nous pensions écartée en juillet. Un super recteur administrera une région académique divisée en circonscriptions académiques. Il sera l'interlocuteur de la région. L'orientation politique de l'assemblée régionale déterminera les choix pour la carte des formations, le budget des lycées, l'impact sur la gestion des personnels à une plus grande échelle. Les organes de consultation (CTA, CAEN...) ne sont même pas évoqués dans ce texte qui prévoit un « comité académique » composé des seuls recteurs pour orienter la politique académique. Nous approuvons la position de la FSU qui s'est exprimée contre ce projet au CTM.

Education :

Le refus de la réforme du collège domine notre actualité. L'intersyndicale est toujours unie sur la revendication de l'abrogation, ce dont nous pouvons nous féliciter.

Le séminaire d'automne sur la réforme du collège s'est tenu à La Rochelle. L'esprit d'un Collège pour la réussite de tous les élèves était bien sûr au centre de la démonstration ou bien au cœur de la « messe » dont des « prophéties » nous ont été rapportées. Rien de précis sur l'organisation du collège et des enseignements dans le cadre de cette réforme n'a été proposé aux participants. C'est une preuve de plus de l'ineptie de cette réforme dont personne n'arrive à penser la mise en œuvre.

La réforme 2016 veut généraliser des pratiques pédagogiques déjà connues et mises en œuvre dans le premier degré. L'objectif est une primarisation du collège avec la construction des savoirs des élèves par eux-mêmes. L'enseignant n'est plus un repère, mais un guide évitant le rapport d'autorité, donc la confrontation. Le seul objectif, qui ne sera pas atteint, semble de combattre l'ennui dénoncé par la ministre mais au prix d'un affaiblissement des savoirs disciplinaires. Cette vision de l'école se heurte, en réalité, à sa mission de service public, à sa fonction sociale et à la demande réelle des parents. Nous devons dénoncer ces contradictions pour discréditer cette réforme aux yeux de l'opinion publique.

Les compétences reviennent en force pour l'évaluation finale du DNB, se substituant au contrôle continu. Adapter les élèves au monde du travail le plus tôt possible ainsi qu'aux exigences des cabinets de recrutements, tel est le message de cette réforme, contrairement à ce que promettait le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La mise en place simultanée de la réforme sur les quatre niveaux nous promet une ambiance des plus chaudes dans les prochains conseils d'enseignement. Seules quelques disciplines, dites à nouveau fondamentales, auront droit à des manuels scolaires. Les documents d'accompagnement des programmes ne sont promis que pour avril ou mai. Comment dès lors choisir quelle partie du programme à traiter chaque année du cycle ? Quelles disciplines bénéficieront de dédoublements ? Qui sauvera son poste sans complément de service ? Latin ou allemand ? Quelles disciplines sacrifieront leur horaire pour « nourrir » les EPI ? Et donc quels postes vont disparaître, quels enseignements vont se vider de leur substance ?

La ministre feint de croire que le dossier collège est clos et dit vouloir maintenant s'attaquer à celui du lycée. Elle souhaite certainement continuer le travail de sape. Elle tente d'allumer des contrefeux, avec par exemple la journée contre le harcèlement. En réalité, elle ne fait que témoigner un peu plus de son mépris pour les personnels et pour le service public. Ainsi cette fameuse campagne qui ridiculise les enseignants et l'école a-t-elle été faite en partenariat avec Walt Disney et SFR...

La préparation de rentrée est en marche. Dans les prochaines semaines les chefs d'établissement seront convoqués par les directeurs académiques pour le dialogue de gestion. Les nouvelles grilles horaires avec la réforme des collèges diminuent les horaires disciplinaires. Les principaux le présentent ainsi, en revanche le recteur assure du maintien des dotations actuelles pour la rentrée 2016, à effectif constant : la précision a son importance ! Mais qu'en sera-t-il pour les lycées ? Paieront-ils au prix fort les moyens mis au collège pour camoufler les effets dévastateurs de la réforme ? Le verdict tombera en janvier.

Action :

Réforme Collège :

Assurer le maximum d'envois de la carte pétition adressée au président de la République, avec un point fort pendant la semaine d'action intersyndicale du 23 au 28 novembre.

Augmenter nos interventions dans les établissements (HIS, assemblées générales).

Faire la promotion dans les départements du stage académique collège du 17 décembre et proposer des stages départementaux.

Convoquer une assemblée générale des S1 par département.

Donner aux collègues les moyens d'agir pendant les demi-journées de formation qui vont être proposées par l'administration : questionner, ne pas apporter de solution, relever les contradictions.

Un préavis de grève national est déposé jour après jour, pour couvrir les actions locales, notamment les jours de formation.

Organiser le refus collectif des réunions non obligatoires ou au contraire la présence massive, en fonction des situations d'établissement. Lors des conseils Ecole collège, refuser toute forme de travail chronophage et vain de répartition des programmes entre premier et second degré, d'autant qu'il doit y avoir un conseil Ecole-collège par école !

Communiquer : Sur le site académique, panneau d'affichage dans les établissements, mail, sous la forme de l'opération grains de sable initiée par le S3 d'Aix-Marseille.

Préparation de rentrée :

La CA académique invite les collègues à signer et faire signer la pétition histoire-géographie pour l'allègement des programmes en série S.

Les S2 et le S3 doivent assurer une collaboration étroite avec les S1. Le risque de la multiplication des compléments de services est encore plus fort. La technologie mais aussi les sciences physiques et la SVT, l'allemand, les lettres classiques... seront fortement impactés par une diminution horaire.

Le SNES ne doit pas s'interdire d'appeler à une nouvelle journée de grève en janvier au moment où les DGH seront connues et pourront mobiliser les collègues.

Salaire :

Dans l'interpro, l'intersyndicale de la fonction publique et la FSU, le SNES doit contribuer à favoriser une mobilisation débouchant sur une ou des actions d'ampleur.

Voté à l'unanimité.